

**Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2024-10-02**

Le 02 octobre 2024

Procès-verbal de la première réunion ordinaire de l'année scolaire 2024-2025 du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 2 octobre 2024 à l'école Hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée.

PRÉSENCES :

Mme Rina Devina Bapamah	élève DEP d'Infographie
Mme Mariette Thellen	élève en DEP Cuisine
M. Guillaume Ouimet	conseiller pédagogique centre Calixa-Lavallée
Mme Lucenda Anacréon	technicienne en travail social centre Calixa-Lavallée
M. Jean-François Gosselin	représentant de l'organisme Le PÔLE
M. Patrick Gagnon	enseignant de Boucherie
Mme Lucila Pino	représentante du Café bistro Pino - Alimentation

ABSENCES :

Mme Julie Beausoleil	enseignante d'Infographie
Mme Brunilda Reyes	représentante de l'organisme Les fourchettes de l'espoir

AUSSI PRÉSENT:

M. André Lacasse	directeur du centre Calixa-Lavallée
Mme Sophie Rouleau	secrétaire

**Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2024-10-02**

1. ACCUEIL

M. Lacasse souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et les remercie pour le déplacement de la rencontre, il présente aussi le déroulement de la rencontre.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, nous procédons à la rencontre.

Tour de table, M. Lacasse présente chacun des membres.

Mme Rina Devina Bapamah sera avec nous jusqu'en décembre 2024. Son poste sera ouvert pour la remplacer.

Mme Lucenda Anacréon est présente ce soir, mais elle quittera bientôt pour un autre centre de formation. Donc, le poste membre du CÉ sera assumé par la personne remplaçant Lucenda à l'école Hôtelière. Cette personne n'est pas encore nommée.

Mme Demers ne sera pas avec nous cette année puisqu'il y a eu des changements au sein de son organisme qui l'amène à être moins présente à Montréal-Nord.

Mme Brunilda Reyes, les fourchettes de l'espoir est très intéressée de participer comme membre au CÉ. On demande à tous les membres présents, s'il est possible d'accepter sa présence au sein du CÉ.

Les membres sont d'accord à l'unanimité. Elle sera présente avec nous dès la prochaine tenue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lacasse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Lucenda Anacréon, appuyé par Mme Rina Devina Bapamah et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION AU POSTE DE LA PRÉSIDENTE

Il est proposé par M. Patrick Gagnon que M. Jean-François Gosselin soit au poste de la présidence, appuyé par M. Guillaume Ouimet et résolu :

QUE M. Jean-François Gosselin est élu au poste de la présidence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. NOMINATION AU POSTE DE LA VICE-PRÉSIDENTE

M. Guillaume Ouimet est proposé au poste de vice-président par lui-même, appuyé par Mme Lucenda Anacréon. M. Guillaume Ouimet est élu au poste de la vice-présidence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

M. Lacasse explique la présence de Mme Sophie Rouleau à la rencontre du conseil. Mme Rouleau serait un substitut de la direction en son absence au Conseil d'établissement. Mme Rouleau n'a pas droit de parole/vote lors des réunions.

Mme Sophie Rouleau est proposée au poste de secrétaire par M. Jean-François Gosselin, appuyée par Mme Rina Devina Bapamah. Mme Sophie Rouleau est élue au poste de secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2024

Il est proposé par Mme Rina Devina Bapamah, appuyé par Mme Lucenda Anacréon et résolu :

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2024

8.1 – Projet de formation internationale.

Mme Rina Devina Bapamah se questionne concernant les projets pédagogiques organisés à l'international. Elle constate que ces projets sont inexistantes en Infographie et qu'il serait bien de l'intégrer comme stage.

M. André Lacasse explique que les stages à l'international sont des initiatives enseignantes. Comme l'infographie est une formation longue, il serait possible d'avoir un tel projet.

Il existe présentement un Comité de stage international, mais il n'y a pas d'enseignants d'infographie qui y participe malheureusement. Les enseignants d'infographie sont impliqués à d'autres tâches/projets.

Cependant, il est expliqué qu'un élève peut s'organiser lui-même un tel projet et que son stage pourrait être reconnu si les critères prescrits sont respectés. Cette possibilité a d'ailleurs été utilisée à plusieurs reprises par des élèves d'alimentation étant allé par eux-mêmes faire leur stage de formation à l'extérieur du pays. Un suivi avec l'enseignant est donc fait en virtuel.

8.2 – Utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement

M. Jean-François Gosselin demande ce qu'il est advenu de la location des locaux concernant l'organisme *Les Marmitons*.

M. André Lacasse informe que le contrat n'a pas été reconduit pour l'année 2024-2025.

Il informe aussi que les locaux au 3^e étage du 4555, rue d'Amos sont actuellement occupés par l'annexe Louis-Fréchette et que l'école Hôtelière accueille 60 élèves de l'école Amos. Leur présence jusqu'à décembre aura un impact significatif pour l'obtention du DES de la majorité.

9. DÉNONCIATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. Lacasse demande si un des membres du conseil d'établissement a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre. Tout membre doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur du centre, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. M. Gosselin informe que l'on doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

M. Lacasse précise que la signature de la dénonciation sera requise s'il y a lieu et pourra être signée à ce moment-là.

Le formulaire sera envoyé au membre par courriel.

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE et dates de rencontre 2024-2025

M. Lacasse et M. Gosselin explique conjointement quels sont les règles de régie interne. Ces règles sont disponibles dans l'équipe Conseil d'établissement dans le Teams.

M. Lacasse demande aux membres si la plage horaire de 17 h à 19 h convient à tous. Tous les membres sont d'accord.

Les dates des rencontres seront :

- Mercredi 02 octobre 2024
- Mercredi 13 novembre 2024
- Mercredi 15 janvier 2025
- Mercredi 26 mars 2025
- Mercredi 28 mai 2025

11. FORMATION DES MEMBRES

M. Gosselin informe les membres qu'il est obligatoire de faire la formation exigée par la LIP. La documentation complète se retrouve dans le Teams.

M. Lacasse explique ce que les termes suivants signifient : Approuver, Adopter, Consulter, Décisionnel et Consultatif

Mme Sophie Rouleau s'assurera que tous les membres ont bien accès au Teams par rapport aux documents cités plus haut.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

Pour les prochaines rencontres, ce point sera déplacé en début de l'ordre du jour afin de libérer les personnes du public qui ne désireraient pas rester pour la rencontre complète.

13. POINTS EN INFORMATIONS

M. Gosselin explique aux membres ce à quoi consistent les informations.

13.1- Mot des représentants des élèves

Mme Mariette Thellen

1 – Concernant les casiers des femmes, une seule cabine est disponible pour se changer. L'autre cabine n'a plus de porte (doit être réparé le plus tôt possible à la demande de l'élève). Il semble avoir un malaise concernant l'intimité des femmes à se changer. La direction rappelle qu'il y a des toilettes individuelles pour palier au malaise.

2 – Pourquoi les élèves n'ont pas accès au stationnement. M. Lacasse explique que le stationnement est réservé au personnel du CSSPI. Le centre se doit de réserver des places.

Il y a 10 vignettes pour les élèves handicapés et les cas spéciaux.

3 - Comité jardins : Pourquoi il n'y a pas d'élèves dans ce comité et qu'est-ce c'est, les élèves ne sont pas au courant.

Le comité jardin éducatif est composé que d'enseignants et membres du personnel. Le but de ce comité est la passation des savoirs vers les élèves.

M. Lacasse explique que les produits du jardin sont très sollicités pour les plats en cuisine.

Mme Rina Devina Bapamah

1 - Demande s'il est possible d'ajouter du temps pour les points en information.

2 - Est-ce possible de visiter une imprimerie et une industrie pour voir concrètement comment cela fonctionne. On en voit sur vidéos, mais cela ne donne pas le rendu du métier. De cette manière, on pourrait valoriser ce métier.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2024-10-02

3 – Certains étudiants internationaux se posent la question à savoir pourquoi ils doivent payer les frais d'études avant la fin de la formation.

M. Lacasse explique qu'un étudiant international doit démontrer qu'il a le montant nécessaire pour les frais de scolarité et de subsistance pour recevoir leur permis d'études. Donc, théoriquement il devrait être en mesure de payer la somme totale des coûts de la formation. Aussi, ce sont ces paiements qui assurent le fonctionnement du centre.

Nous devrions demander la somme totale, mais par souci de bienveillance, on permet le paiement en 4 versements. Un élève doit payer toute la somme due avant la fin de sa scolarité. « Payer avant d'acheter ».

4 – On nous enseigne les règles de vie en début de formation. Il serait bien d'afficher des règles de vie aux murs comme les affiches sur le français.

M. Lacasse va demander au conseiller pédagogique d'en faire un projet avec les élèves si c'est possible.

13.2 Mot des représentants des enseignants

M. Patrick Gagnon

Il nous informe qu'il a, actuellement, un gros groupe de 20 élèves pour la formation ATE en Boucherie et qu'il en tire une grande fierté.

Selon lui, c'est le centre Calixa-Lavallée qui compte le plus grand nombre d'élève inscrits en Boucherie-ATE au Québec.

Il souligne son appréciation face aux élans fait par la direction pour valoriser cette profession. Il apprécie l'ensemble des intervenants au sein de l'organisation dont Monica Martin (agente de bureau) et Daniel Choquette (promoteur de l'ADAQ). C'est une tangente intéressante auprès des partenaires de l'industrie : Boucherie Léo, IGA, métro....

Les premières années de l'ATE présentaient de nombreux défis surtout chez les membres de l'industrie. Ils commencent à comprendre le défi autant auprès d'eux qu'auprès du centre.

M Gagnon nomme que le projet avance bien et que le pilotage de l'ATE va beaucoup mieux cette année. Amélioration continue.

M. Lacasse explique la démarche de la formation.

13.3 Mot des représentants du personnel non enseignant

M. Guillaume Ouimet est heureux de participer et il n'a pas de point pour le moment.

Mme Lucenda Anacréon n'a pas de mot.

13.4 Mot d'un représentant des entreprises

Mme Lucila Pino

Elle nous informe qu'elle retrouve une normalité au niveau de l'industrie depuis la pandémie. Pas de point à ajouter.

13.5 Mot du représentant des groupes socio-économiques et des groupes sociocommunautaires

M. Jean-François Gosselin constate que plusieurs commerçants ont fréquenté le centre Calixa-Lavallée et que ce sont de belles réussites.
Il faudrait trouver une façon de communiquer ces belles réussites.

Il fait un topo des habitants de Montréal-Nord et pour certains leur situation précaire.

13.6 Mot de la direction

M. Lacasse explique que les résidants du quartier ne connaissent pas le centre Calixa-Lavallée, l'école Hôtelière en particulier.
On se présente au centre commercial « Place Bourassa » par un kiosque pour nous faire connaître et cela fonctionne.
On essaie d'avoir des liens, de plus en plus, avec les organismes sociocommunautaires.

M. Lacasse informe le nombre de cohortes présentement en place.
Pour le programme DEP en *Service de la restauration* les inscriptions se font en entrée continue, aux 39 jours, ce qui permet aux futurs élèves de commencer la formation plus rapidement.
Un AEP *Commis en épicerie* sera mis de l'avant en ATE à partir de janvier 2025.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2024-10-02

Des efforts furent déployés concernant le climat au centre, le climat scolaire étant au cœur des préoccupations du projet éducatif. On entend, par le personnel, que l'année a bien débuté et que tout va bon train, ce qui est confirmé par le personnel siégeant à la table du CÉ.

14. POINT EN CONSULTATION

14.1 Demande d'utilisation de locaux-groupes sociocommunautaires

Un organisme nous a approché pour obtenir un local de cuisine:
Une dame de la DPJ en collaboration avec *La tablée des chefs* afin de préparer les jeunes à devenir autonomes lorsqu'ils partiront en appartement.

Le projet consiste à montrer à cuisiner. Une cohorte de 10 jeunes.
Utilisation d'une cuisine 10 x 1 soir / semaine.

Le centre ne fournit aucun personnel puisque leurs propres ressources accompagneront ces jeunes.

M. Lacasse est en accord avec ce projet.

Un vote est demandé auprès des membres :

En faveur : À L'UNANIMITÉ

15. CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

16. DIVERS

16.1 Projet éducatif

Étape cette année : établir les moyens par le comité du projet éducatif.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du centre Calixa-Lavallée
2024-10-02

16.2 PLIV

Le PLIV est sur le site internet du centre Calixa-Lavallée. Tous les élèves peuvent le consulter remplir un formulaire en ligne ou en papier et le déposer dans les boîtes de signalement à cet effet.

À l'école hôtelière, la boîte est installée à côté du bureau de la TTS.

Un bilan sera fait à la fin du projet éducatif.

16.3 Budget du CÉ

Il y a un budget d'attribué d'environ 500 \$ par année pour les dépenses du Conseil d'établissement.

16.4 État de l'année dernière ETP

M. Lacasse explication de quelle façon est calculé un « élève à temps plein ». Il fait la présentation et l'explication du tableau des formations versus les ETP de l'année 2023-2024.

Selon les prévisions de l'année 2024-2025, il y aura une augmentation des ETP.

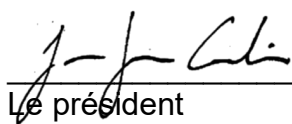
Les groupes d'élèves, qui ont subi la grève des enseignants en novembre 2023, ont profité (janvier à juin 2024) et profitent jusqu'en novembre 2024, d'une « Mesure de rattrapage » provenant du MEQ afin de pallier le manque d'heures de formation.

17. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Lucila Pino, appuyé par Mme Rina Devina Bapamah et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Le président
Monsieur Jean-François Gosselin



La secrétaire
Madame Sophie Rouleau